



SYNDICAT MIXTE DE TRANSPORTS URBAINS DE LA SAMBRE

RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2021

A - Balance générale du budget primitif 2021

Le budget transport de l'exercice 2021 s'élève à **27 570 060.83 € en dépenses** et à **28 093 471.50 € en recettes** les deux sections confondues.

Ce qui en fait le plus gros budget des services publics du territoire.

Les mouvements d'ordre sont des opérations en relation entre les deux sections, qui ne nécessitent pas de mouvements de fonds. Leurs montants s'élèvent à 1 636 742.00 € et correspondent à l'amortissement de biens et de subventions d'investissement.

Section		Reports + BP + DM 2020	Reports sur 2021	BP 2021			Reports + BP 2021
				Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total	
Fonctionnement	Dépenses	17 774 000,00 €	0,00 €	16 335 187,00 €	1 600 000,00 €	17 935 187,00 €	17 935 187,00 €
	Recettes	19 536 068,36 €	0,00 €	18 421 855,67 €	36 742,00 €	18 458 597,67 €	18 458 597,67 €
Investissement	Dépenses	6 951 195,00 €	3 473 769,01 €	6 124 362,82 €	36 742,00 €	6 161 104,82 €	9 634 873,83 €
	Recettes	6 951 195,00 €	3 753 431,83 €	4 281 442,00 €	1 600 000,00 €	5 881 442,00 €	9 634 873,83 €
Totaux	Dépenses	24 725 195,00 €	3 473 769,01 €	22 459 549,82 €	1 636 742,00 €	24 081 291,82 €	27 570 060,83 €
	Recettes	26 487 263,36 €	3 753 431,83 €	22 703 297,67 €	1 636 742,00 €	24 340 039,67 €	28 093 471,50 €

B - Dépenses et recettes de fonctionnement

Par rapport au budget 2020, les dépenses réelles 2021 augmentent de 161 187.00 €.

Les crédits repris au BP 2021 correspondent à ceux détaillés dans le ROB 2021.

1) Dépenses de fonctionnement

Chapitres	Reports + BP+ DM 2020	Réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 089 800,00 €	838 172,09 €	1 033 400,00 €
Chapitre 012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	626 300,00 €	600 827,87 €	586 300,00 €
Chapitre 014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	40 000,00 €	18 090,42 €	25 000,00 €
Chapitre 65 autres charges de gestion courante	13 674 200,00 €	13 645 795,73 €	13 711 087,00 €
Chapitre 66 CHARGES FINANCIERES	731 700,00 €	704 336,12 €	686 400,00 €
Chapitre 67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	30 000,00 €	0,00 €	293 000,00 €
Total DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	16 192 000,00 €	15 807 222,23 €	16 335 187,00 €
Total DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 582 000,00 €	1 580 072,34 €	1 600 000,00 €
Total DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	17 774 000,00 €	17 387 294,57 €	17 935 187,00 €

Charges à caractère général (chapitre 011)

Elles regroupent essentiellement les achats stockés et non stockés (principalement fournitures diverses et petits équipements) et les prestations de services extérieurs (redevances, loyers, primes d'assurances, études et recherches ainsi que les rémunérations d'intermédiaires, honoraires, publicité, publications, relations publiques, déplacements, missions, réceptions et frais postaux et bancaires).

Sont inscrits essentiellement :

- Fournitures non stockables : 25 000.00 € (gaz, électricité et eau) réajusté à la baisse ;
- Ligne Mons/Maubeuge : 200 000.00 €. Nous avons envisagé de réduire les services de cette ligne emblématique mais sa structuration particulière et sa corrélation avec nos amis Belges de TEC Hainaut faisaient que compte tenu des hauts le pied les gains étaient infimes malgré la diminution importante de la desserte. Une réflexion sera à mener pour les années futures sur le devenir de cette ligne ;
- Location des nouveaux bureaux du SMTUS à l'Horloge Fleurie et agence commerciale Stibus : 144 000.00 € ;
- Entretien des espaces verts, des feux tricolores, de l'éclairage public, peinture, diagnostique et réparations des infrastructures VIAVIL et déneigement : 140 000.00 € ;
- Etudes Schéma Directeur Vélo : 33 000.00 € ;
- Etudes d'hypothèse bus électriques par EDF : 14 400.00 € ;
- Etude abris bus : 15 000.00 €
- Honoraires : 170 000.00 € (10 000.00 € procédures avocat ; 160 000.00 € pour l'expertise administrative, juridique et financière comme l'expertise loi LOM relative à l'évolution du transport et son optimisation, SVP ;
- Primes d'assurances (multirisques, RC, véhicules, ...) : 47 500.00 € ;
- Frais de maintenance : 27 200.00 € (nouveaux logiciels comptabilité AFI, copieurs, et ascenseur).

Charges de personnel et frais assimilés (chapitre 012)

Sont prises en compte les évolutions de carrière des agents.

Le montant prévisionnel est de 586 300.00 €.

Ce poste est en baisse de 40 000.00 € puisqu'un agent de catégorie B a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} janvier 2021.

Atténuations de produits (chapitre 014)

Pour un montant de 25 000.00 €, il s'agit du remboursement du versement transport aux entreprises pour le personnel logé et/ou transporté. Nous sommes en régime de croisière et ce montant ne devrait pas connaître d'évolutions significatives.

Autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Elles se composent :

- des indemnités du Président et des Vice-présidents : 57 600,00 € ;
- de la subvention versée à la Région pour les lignes pénétrantes : 120 000,00 €. Ce poste a fortement diminué en 2019/2020 car les cars de la Région pénètrent moins dans notre ressort territorial compte tenu de la nouvelle structuration du réseau régional. A noter que ce montant reprend le nouveau conventionnement d'une ligne pénétrante afin d'augmenter la desserte de la zone de la commune de Beaufort (30 000,00 €) ;
- des subventions versées à différents organismes pour 56 000,00 €, le Syndicat Mixte Hauts de France-MOBILITES (SMIRT), le Groupement des Autorités Responsables des Transports (GART), l'Association pour la Gestion Indépendante des Réseaux ;
- de la contribution SPLTISA : 13 055 000,00 € :
 - 10 690 000,00 € sans TVA pour la contribution financière forfaitaire ;
 - 649 000,00 € dont TVA 10% pour la compensation des tarifs sociaux ;
 - 1 716 000,00 € dont TVA 10% pour la gratuité des transports scolaires (financés en grande partie par la Région et la CAMVS) ;

Cette contribution est fortement impactée par les décisions de la Région décrites plus haut (+ 710 000,00 €) et par des améliorations décidées en 2018/2019 comme la généralisation des navettes. Il faudra tenir compte des impacts budgétaires lorsque les décisions définitives seront prises du coût des nouvelles navettes demandées par les maires (Maubeuge et Hautmont).

Charges financières (chapitre 66)

Elles sont estimées à 686 400,00 € et concernent les intérêts de la dette et les ICNE (676 400,00 €) ainsi qu'une ligne de trésorerie si nécessaire (10 000 €).

Ce poste est en diminution de 45 300,00 €.

Charges exceptionnelles (chapitre 67)

Elles s'élèvent à 293 000,00 €.

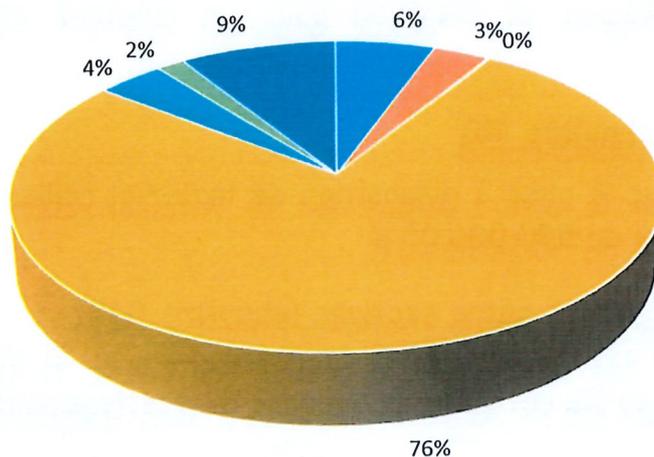
Un crédit de 20 000 € est prévu cette année pour l'indemnisation des commerçants de la rue Paul Vaillant- Couturier d'Aulnoye-Aymeries conformément à notre délibération du 15 mars 2016. La dépense réelle dépendra du niveau d'indemnisation ressortant des dossiers à venir déposés par les commerçants. IL s'agit d'indemniser les pertes de bénéfices.

De plus, une somme de 273 000,00 € est prévue pour le remboursement d'une partie de l'acompte versé par l'Etat dans le cadre de la garantie de maintien du VM à la suite des pertes occasionnées par la COVID 19.

Opérations d'ordre - Dotation aux amortissements (chapitre 042)

Le montant inscrit au budget primitif est de 1 600 000.00 €.

Ce poste est dépendant des règles particulières de l'instruction M43 qui obligent à amortir tous les actifs contrairement à la M14 des communes et EPCI. Ce poste est en augmentation de 18 000.00 €

Dépenses de fonctionnement

- Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL
- Chapitre 012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES
- Chapitre 014 ATTENUATIONS DE PRODUITS
- Chapitre 65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE
- Chapitre 66 CHARGES FINANCIERES
- Chapitre 67 CHARGES EXCEPTIONNELLES
- DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT

2) Recettes de fonctionnement

Chapitres	reports+BP+DM 2020	réalisé 2020	BP 2021
Chapitre 013 ATTENUATIONS DE CHARGES	0,00 €	4 821,34 €	0,00 €
Chapitre 70 VENTE DE PRODUITS PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	75 000,00 €	72 181,08 €	78 000,00 €
Chapitre 73 PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE	13 800 000,00 €	13 407 995,57 €	13 700 000,00 €
Chapitre 74 SUBVENTION D'EXPLOITATION	1 890 000,00 €	1 786 308,99 €	1 880 000,00 €
Chapitre 75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	500 000,00 €	1 108 523,24 €	500 000,00 €
Chapitre 77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €	252,00 €	0,00 €
Chapitre 002 EXCEDENT N-1	3 234 326,36 €	0.00 €	2 263 855,67 €
Total RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	19 499 326,36 €	16 380 082,22 €	18 421 855,67 €
Total RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	36 742,00 €	36 741,66 €	36 742,00 €
Total RECETTES DE FONCTIONNEMENT	19 536 068,36 €	16 416 823,88 €	18 458 597,67 €

Vente de produits, prestations de services (chapitre 70)

Il s'agit du remboursement de la CAMVS des frais de fonctionnement du parking silo (50 %) sur le principe. Le montant attendu pour l'année 2021 est de l'ordre de 78 000.00 €.

Produits issus de la fiscalité (chapitre 73)

Le produit du versement transport est évalué à 13 700 000.00 €, soit une baisse de 100 000.00 €.

Subventions d'exploitation (chapitre 74)

Elles sont constituées par les participations pour la prise en charge de la gratuité des transports des scolaires éligibles (Région et CAMVS) pour un montant stable de 1 880 000.00 €.

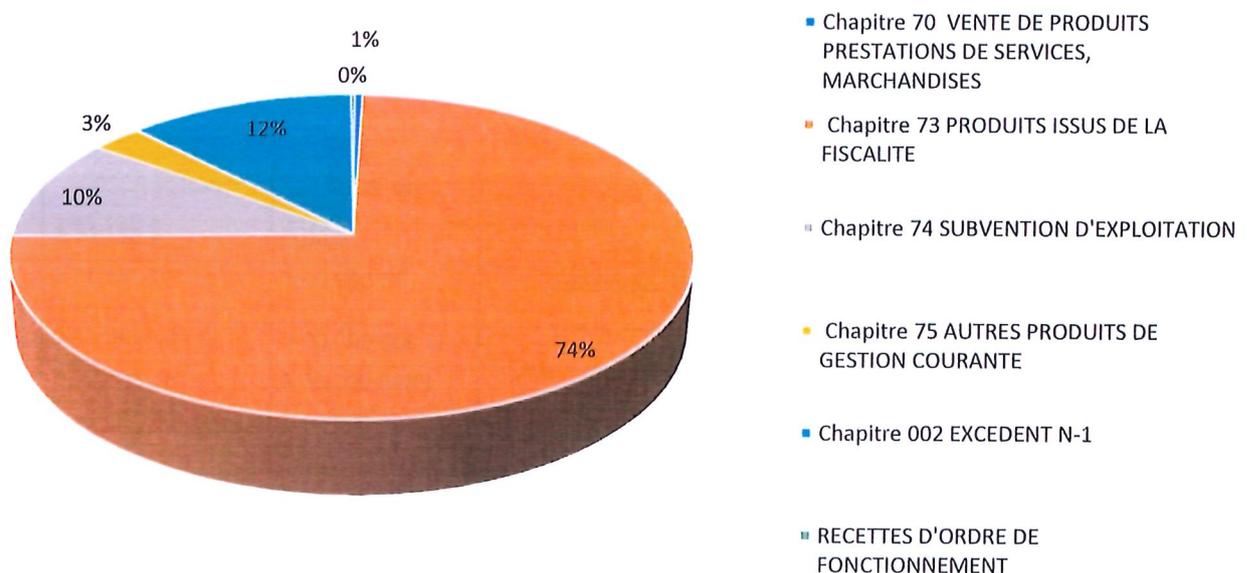
Autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Il s'agit de la redevance SPLTISA pour la mise à disposition de matériel roulant et des bâtiments d'exploitation pour un montant de 500 000.00 €.

Opérations d'ordre - Opération de transfert entre sections (chapitre 042).

Le montant inscrit au budget primitif est de 36 742 € comme l'an passé. Il s'agit des opérations d'amortissement de subvention (se retrouve en dépense d'investissement).

Recettes de fonctionnement



C - Dépenses et recettes d'investissement

1) Dépenses d'investissement

Chapitres	Reports + BP+ DM 2020	Réalisé 2020	Reports 2020	BP 2021	BP 2021+ reports
DEPENSES D'EQUIPEMENTS	5 163 468,75	1 224 434,21	3 473 769,01	4 304 700,00	7 778 469,01
Chapitre 16 EMPRUNTS (CAPITAL)	1 405 000,00	1 403 981,44	0,00	1 540 000,00	1 540 000,00
Chapitre 001 DEFICIT N-1	345 984,25	0,00	0,00	279 662,82	279 662,82
Total DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	6 914 453,00	2 628 415,65	3 473 769,01	6 124 362,82	9 598 131,83
Total DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	36 742,00	36 741,66	0,00	36 742,00	36 742,00
Total DEPENSES D'INVESTISSEMENT	6 951 195,00	2 665 157,31	3 473 769,01	6 161 104,82	9 634 873,83

Sont prévus en investissement pour les reports et nouvelles inscriptions :

a) Les grosses opérations

1) Les trois pôles d'échanges multimodaux seront inscrits pour :

- les travaux de Maubeuge avec les reports 2 110 330,56 € ;
- les crédits de la deuxième et de la troisième phase d'Aulnoye-Aymeries d'un montant de 3 337 284,71 € dont 1 337 284,71 € en reports ;
- l'aménagement d'une voie jardinée facilitant les déplacements doux aux abords de la gare de Jeumont : pour un montant de 275 000,00 € TTC.

2) Les travaux de stations dont accessibilité et abris-voyageurs : 167 339,50 €. Nous avons prévu de changer tous les anciens abris « verts » plus diverses opérations en cours de lancement (Marpent, La Longueville, Hôpital Riche Jeumont) et enfin la mise en accessibilité de quais en corrélation avec des travaux routiers CAMVS (si prioritaire dans l'ADAP). Une étude appuyée sur une AMO sera menée pour tendre, dans le cadre d'une DSP, vers la mise à disposition dans les principales communes d'abris-voyageurs gratuitement avec en contrepartie un affichage publicitaire.

3) La vidéo protection : 132 280,00 €. Essentiellement l'équipement de stations de VIAVIL et les abords des gares d'Aulnoye-Aymeries et Jeumont.

A noter que suivant notre délibération du 25 juin 2020 une subvention de 50% devrait être obtenue de la Région pour les 3 pôles-gare.

4) Acquisition de bus :

Nous poursuivons le renouvellement des bus engagé depuis 2017. En effet sur ces dernières années nous avons acheté 7 équipements roulants (bus standards, articulés et navettes). Nous avançons pour l'instant au rythme de nos possibilités financières qui sont subordonnées bien sûr par nos recettes de versement mobilité (VM).

Un effort important est fait cette année car nous prévoyons l'achat de 4 bus standards qui remplaceront les vieux « violets » soit 1 200 000,00 € et de deux navettes (300 000,00 €),

une en renfort et une pour Hautmont. Les livraisons et les p en janvier 2022 sauf pour la navette de renfort qui sera pay La navette d'Hautmont fera l'objet pour l'année 2021 d'une location par la SPLTISA.

5) Réhabilitation du dépôt :

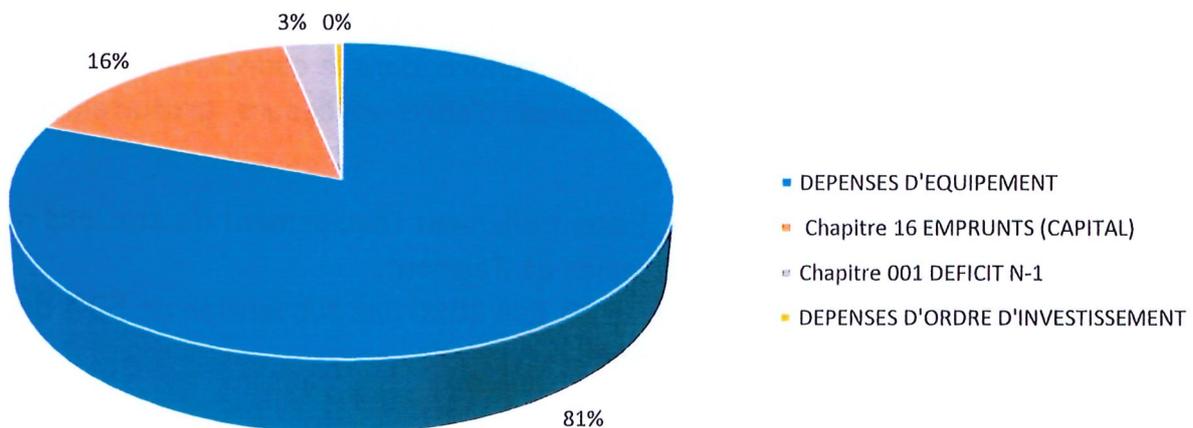
Pour un montant de 76 234,24 € dont 46 234,24 € de report et 30 000.00 € en proposition.

b) Les opérations récurrentes

Hormis ces opérations d'envergure, les autres investissements plus récurrents prévus sont répartis de la manière suivante :

- Immobilisations diverses,
 - Matériel industriel : 10 000,00 €
 - Matériels de transport d'exploitation : 150 000,00 € (moteurs et boites) un crédit en forte augmentation car les BHNS dits neufs ont déjà 10 à 11 ans et il y a beaucoup de moteurs à remplacer (10 en 2020, 4 en 2019, 3 en 2018) ;
 - Matériels informatiques : 20 000,00 € ;
 - Le remboursement en capital de la dette est évalué à 1 540 000.00 € ;
 - Une dépense d'ordre de 36 742,00 € est inscrite pour les opérations d'amortissements de subventions (se retrouve en recettes de fonctionnement).

Dépenses d'investissement



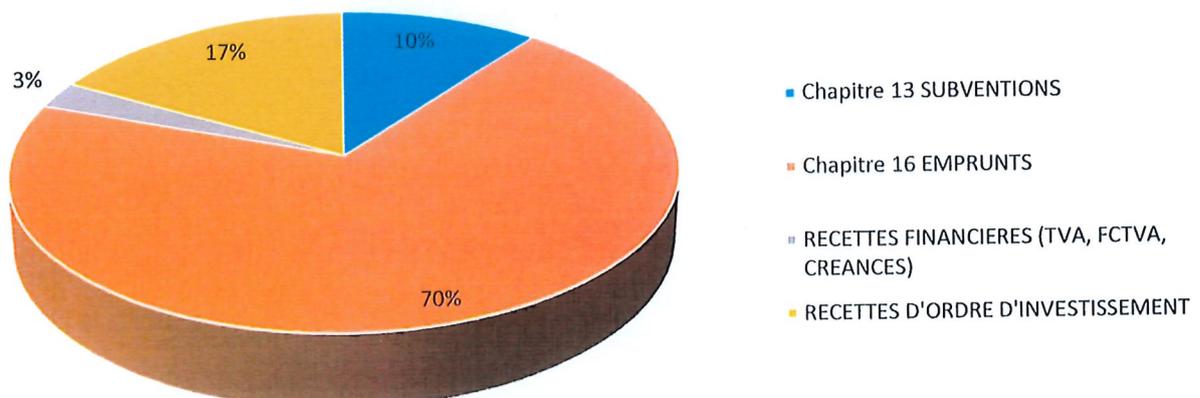
2) Recettes d'investissement

Chapitres	Reports + BP+ DM 2020	Réalisé 2020	Reports 2020	BP 2021	BP 2021+ reports
Chapitre 13 SUBVENTIONS	2 071 228,00	1 050 000,00	1 021 228,00	0,00	1 021 228,00
Chapitre 16 EMPRUNTS	3 148 765,00	0,00	2 684 870,71	4 075 442,00	6 760 312,71
RECETTES FINANCIERES (TVA, FCTVA, CREANCES)	149 202,00	101 406,40	47 333,12	206 000,00	253 333,12
Chapitre 001 EXCEDENT N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	5 369 195,00	1 151 406,40	3 753 431,83	4 281 442,00	8 034 873,83
Total RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 582 000,00	1 580 072,34	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00
Total RECETTES D'INVESTISSEMENT	6 951 195,00	2 731 478,74	3 753 431,83	5 881 442,00	9 634 873,83

Les amortissements : 1 600 000.00 € en forte augmentation compte tenu de nos investissements passés et de notre instruction M 43. Nous dégageons 60 000.00 € de fonds propres venant de la section de fonctionnement pour financer nos nouveaux investissements.

- Le FCTVA : 206 000,00 €
- L'emprunt : 6 760 840,00 € maximum (dont 2 684 870.71 € de reports) dont à déduire, lorsque les attributions seront faites, les subventions pour les PEM envisagées à ce jour à 50% (Région/FEDER) soit au total : 2 000 000,00 € d'où un emprunt définitif de 4 760 840.00 € qui ne sera réalisé qu'en 2022 pour un remboursement en 2023. Il s'agit du montant maximum d'emprunt à réaliser car grâce à l'amortissement nous dégageons des ressources propres qui seront renforcées par le FCTVA correspondant aux travaux d'Aulnoye-Aymeries payés en 2019.

Recettes d'investissement



Envoyé en préfecture le 07/04/2021

Reçu en préfecture le 07/04/2021

Affiché le

SLOW

ID : 059-255902827-20210407-DEL03_2021-BF
